

Article paru le 1^{ER} septembre 2019

Ports : des bornes pour la collecte des produits chimiques



Point de collecte de déchets chimiques d'entretien et de rénovation du bateau.

EcoDDS[®] est la société chargée, en France, de collecter et de traiter les déchets de bricolage (peintures, colles, mastics, enduits...) ou de jardinage des particuliers, pour le compte des entreprises qui les produisent. En 2017 et 2018, EcoDDS a installé des points de collecte de ces déchets dans 25 ports français. Six de ces "Rekupo plaisance" sont accessibles par les rivières et canaux.

Que faire de ses pots vides de peinture, décapant, résine, diluant ou vernis après avoir donné un petit coup de neuf à son bateau ? Sans véhicule, impossible de se rendre à la déchetterie la plus proche. Pour faciliter la collecte de ces Déchets diffus spécifiques (D.D.S.) ménagers issus de produits chimiques et potentiellement polluants, EcoDOS propose aux plaisanciers de les déposer gratuitement dans des bornes adaptées, où ils seront rapidement collectés. Sur les 25 points de collecte Rekupo plaisance aujourd'hui disponibles dans des ports, six seulement sont accessibles aux marins d'eau douce. Ils se situent sur les ports de Frontignan et de Carnon à Maugeais (Hérault), de Bordeaux (Gironde), de Lorient, La Roche-Bernard et Arzal-Camoëlle (Morbihan).

Le succès rencontré auprès des plaisanciers lors de cette 1^{re} phase test permet d'espérer une extension du service à de nouveaux ports, parmi lesquels de